

# Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite  
(2000-2003)**

**du Cégep de Rivière-du-Loup**

*Mars 2004*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Introduction**

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Rivière-du-Loup a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

## **Les indicateurs de réussite**

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

### **La réussite des cours en première session**

La première année de l'application du plan, le taux global de cours réussis à la première session a augmenté de façon importante (environ 5 %), mais il tend ensuite à diminuer. Par contre, le pourcentage d'élèves qui ont réussi tous leurs cours a progressé depuis l'application du plan d'aide à la réussite et il faut noter que le pourcentage d'élèves ayant réussi moins de 51 % de leurs cours a aussi augmenté. Les indicateurs montrent que le Collège a atteint ses cibles.

### **La réinscription au troisième trimestre**

Le taux de réinscription au troisième trimestre a connu une augmentation significative. La situation s'est maintenue en *Techniques de l'informatique* et en *Techniques administratives* et elle s'est améliorée dans tous les autres programmes ciblés par le Ministère. La progression est particulièrement remarquable en *Accueil et intégration*. Le Collège avait ciblé d'autres programmes; les cohortes concernées sont généralement de petite taille et les taux fluctuent d'une année à l'autre, mais l'on peut constater des améliorations. Le Collège est encouragé par les bons résultats enregistrés en 2001 et la cible qu'il s'était fixée a été dépassée.

### **La diplomation**

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. La diplomation en durée prévue présente des variations d'une année à l'autre; on ne constate pas d'évolution marquée, mais il y a maintien des acquis par rapport aux années de référence. La diplomation deux ans après la durée prévue a augmenté; les indicateurs montrent une bonne progression pour l'ensemble de la population et, généralement, par secteur de formation. Le Collège fait remarquer que l'amélioration du taux de diplomation, deux ans après la durée prévue, au secteur technique et en *Accueil et intégration*, se reflète sur le taux de l'ensemble de sa population et sur le taux pondéré.

### **Appréciation des résultats obtenus**

Les indicateurs de réussite du Collège permettent d'observer qu'il y a progrès, particulièrement au regard du nombre d'élèves qui réussissent tous leurs cours de la première session. La Commission remarque que des changements intéressants se produisent en ce qui a trait au taux de réinscription, que la situation s'est améliorée dans plusieurs programmes, et notamment pour les cohortes en *Accueil et intégration*.

L'amélioration du taux de diplomation de l'ensemble de la population, visible deux ans après la durée prévue, est surtout attribuable aux progrès du secteur technique.

Dans son prochain plan, le Collège entend apporter une attention particulière aux raisons qu'il a identifiées qui font que son taux global de réussite tendrait à diminuer.

## **La mise en œuvre**

Le plan du Collège comportait un certain nombre de mesures qui demandaient un travail de longue haleine; il en a ajouté quelques autres, pour soutenir des besoins immédiats en formation générale. Il a mis en œuvre toutes les mesures prévues dans son plan, à l'exception de celle favorisant la diplomation; le Collège en a cependant concrétisé quelques aspects et il la reconduira dans son prochain plan. Les débats qui ont mené à l'élaboration du plan, et qui ont contribué à une réflexion collective sur la notion de réussite, ainsi que le rodage des mécanismes de suivi représentent les points forts de la mise en œuvre.

La Commission constate que le plan a été en grande partie réalisé. Elle note que le Collège a entièrement complété l'implantation de moyens, notamment son tableau de bord par cohorte, qui favoriseront une mise en œuvre et un suivi efficaces de son prochain plan d'aide à la réussite.

## **L'efficacité des mesures**

Le Collège ne se prononce pas sur l'efficacité de toutes les mesures qu'il a évaluées. En ce qui concerne les contrats découlant du règlement sur la réussite, l'accompagnement des élèves vers les carrières scientifiques, il estime qu'elles ont un impact positif. Il juge ne pas disposer de l'information suffisante pour bien apprécier l'efficacité du Centre d'animation linguistique. Le tutorat par les pairs n'a pas été mentionné. Selon le Collège, les moyens mis en œuvre en formation générale ont aidé les élèves à réussir les cours de la première session. La pédagogie de la première année a eu des effets positifs, aussi bien sur les enseignants que sur les élèves, et elle a contribué à la réussite des cours et à la persévérance. Selon le Collège, les mesures qui paraissent le plus profitables sont celles qui reposent sur la concertation et la collaboration de tous les acteurs, s'intègrent facilement aux activités régulières et sont en lien avec des problématiques précises.

Le Collège a évalué les mesures qu'il a implantées, mais il ne donne pas toujours une appréciation certaine de leur efficacité. Des mesures lui ont paru ne pas avoir encore donné

de résultats observables. Dans certains cas, il a préféré ne pas confirmer l'efficacité des mesures, car ses outils ne lui avaient pas permis d'assurer un suivi assez complet; depuis, il en a terminé l'implantation. Il a fait une évaluation assez poussée des contrats découlant du règlement sur la réussite ainsi que de la pédagogie de la première année. Par contre, les mesures d'accompagnement des élèves vers les carrières scientifiques et technologiques n'ont pas été approfondies. Le Collège dit que le mode d'apprentissage des garçons a fait l'objet d'une attention soutenue dans le cadre de la formation dispensée aux enseignants, entre autres, mais il n'en a pas évalué l'efficacité dans son rapport.

La Commission constate que le travail du Cégep de Rivière-du-Loup, particulièrement pour améliorer la réussite des cours et la persévérance, a commencé à produire des retombées positives. Elle encourage le Collège à continuer ses efforts auprès des élèves de première année et à donner corps à l'intervention qui vise la diplomation. Elle l'encourage aussi à utiliser les outils qu'il s'est donnés pour assurer un suivi plus attentif des mesures qu'il applique afin de mieux évaluer l'efficacité de son prochain plan.

## Conclusion

Depuis l'application du plan d'aide à réussite au Cégep de Rivière-du-Loup, le pourcentage d'élèves qui ont réussi tous leurs cours a augmenté. Une amélioration de la persévérance s'est produite dans plusieurs programmes, et de manière notable pour les cohortes en *Accueil et intégration*. C'est deux ans après la durée prévue qu'une amélioration de la diplomation est perceptible, et elle est surtout attribuable aux progrès du secteur technique.

Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures prévues à son plan d'aide à la réussite. La concertation entre les différents acteurs et le rodage des mécanismes de suivi représentent les points forts de la mise en œuvre du plan. Les mesures qui semblent avoir été le plus profitables sont celles qui suscitent la collaboration et qui s'intègrent facilement aux activités régulières, comme la pédagogie de la première année et les contrats découlant du règlement sur la réussite. Le Collège s'est donné des outils qui constitueront des atouts pour la réalisation de son prochain plan et pour effectuer un suivi plus efficace des effets des mesures en lien avec le cheminement des élèves. Ces outils pourront lui permettre de mieux évaluer son plan et d'en apprécier plus sûrement les résultats.

Le bilan du Collège laisse voir que celui-ci prend en considération la qualité de la relation maître-élève. Pour en apprécier l'effet sur le soutien aux élèves, le Collège pourrait trouver intérêt à inclure dans son plan des mesures de perfectionnement des enseignants.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Gilberte Jean, agente de recherche